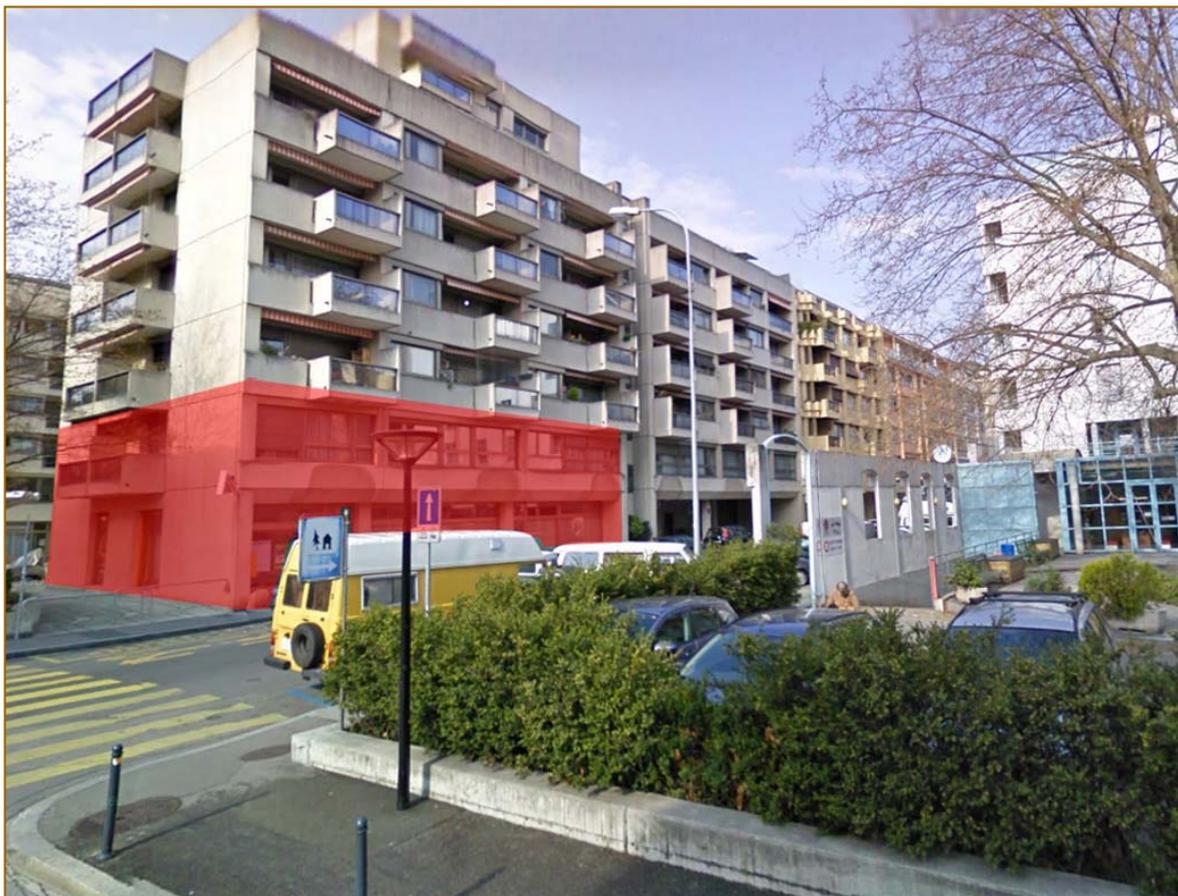


ROTHSCHILD, 27

PR N°872 – AMENAGEMENT D'UNE CRECHE ET DE LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE



Proposition de crédits
de 4'079'000.- Fr.
pour l'aménagement d'une
crèche et de locaux pour les
agents de la police municipale

- Travaux d'aménagements
3'866'000.- Fr.
- Mobilier/équipement crèche
115'000.- Fr.
- Mobilier/équipement police
municipale
98'000.- Fr.

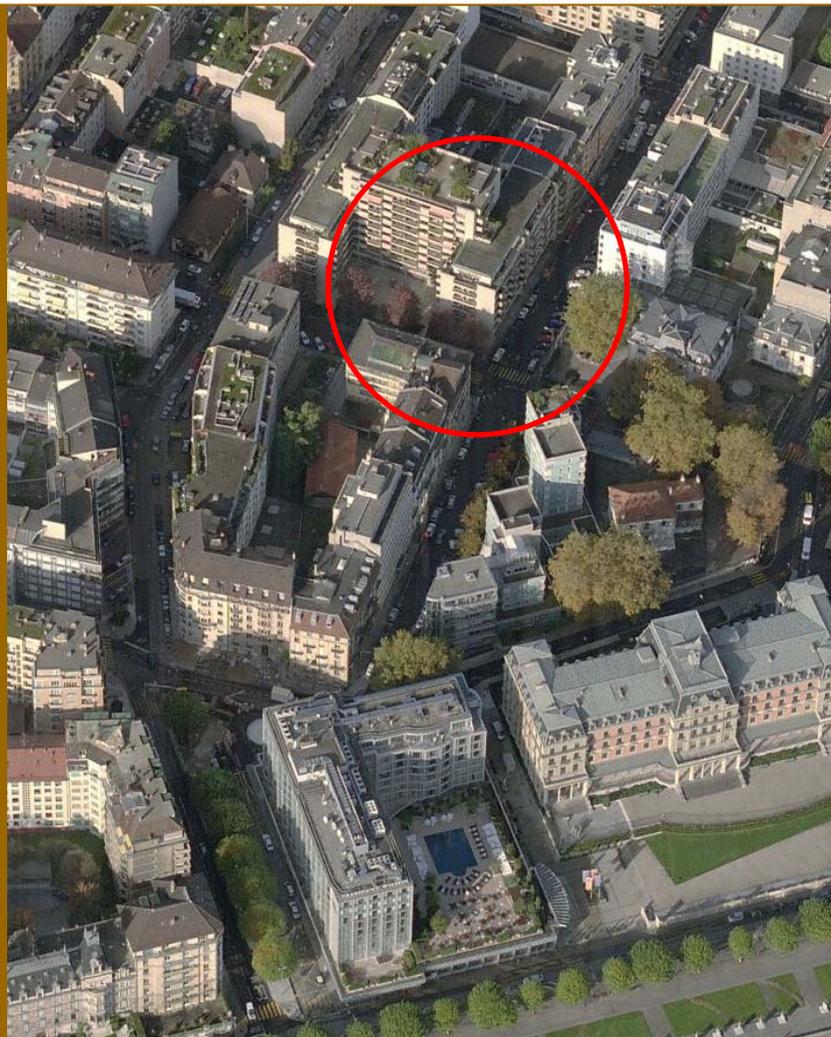
Total 4'079'000.- Fr

SITUATION

Quartier des Pâquis

Localisation :

- 27, rue Rothschild, parcelle N° 4420, fo N° 1, commune de Genève Petit-Saconnex.



PRÉAMBULE

Historique de l'opération

Préambule :

- Crédit 200'000.- Fr.
- PR-721 du 12 décembre 2009.
- Etude des locaux du SAPP.

Programme :

- Crèche.
- Locaux pour la police municipale.
- Local poussettes.

Crédits :

- Gestion service des bâtiments
- 14 juin 2010, appel d'offres architecte : Martin Shorr

1975-1979 :

construction du centre Amat :

- Architectes J-J. Mégevand et M. Cailler. Ingénieurs civils R. Perrenten et P. Milleret.

Plan masse en H :

- Bâtiment central 9 étages.
- 2 bâtiments front de rue 5 étages + attique.

Typologie :

- Logements aux étages.
- Toitures terrasses.
- Surfaces administratives au 1er étage.
- Commerces, club des aînés, service du feu et crèche au rez.
- Garages, abris et caves au sous-sol.

Concertations :

- Elaboration du projet avec la Délégation à la petite enfance et S. Jornot (responsable logistique du Service de la sécurité et de l'espace publics).
- Présentation à la GIM le 15 novembre 2010.

ÉXPOSÉ DES MOTIFS

Création d'une nouvelle crèche

Constatation aux Pâquis :

- 791 enfants de 0 à 4 ans = 4,5% population quartier (au 31.12.2009).
- Augmentation des logements (138 dans un futur proche).
- 314 places pour les enfants de 0 à 4 ans.
- 5 sites : 4 espaces de vie enfantine (EVE), 1 crèche et 1 jardin d'enfants.

Taux d'équipement insuffisant :

- Rentrée 2009 : 50% de demandes acceptées (60% de moyenne pour la Ville).
- Fermeture du bâtiment de l'EVE du Lac : 24 places en moins.
- Création de l'EVE rue Rothschild 27 : réponse partielle à la pression et la demande de places.



EXPOSÉ DES MOTIFS

Création d'un nouveau poste pour la police municipale

Poste des Pâquis
actuel : 2 lieux.

- Rue Rothschild (rez-de-chaussée).
- Rue Amat (1er étage).
- Gestion difficile.
- Manque de vestiaires et de sanitaires.
- Absence de sorties de secours.
- Guichet du rez non sécurisé.

Réalisation des
travaux proposés :

- Volonté claire du Conseil administratif de :
- Répondre à la demande de places d'accueil pour la petite enfance.
- Valoriser le patrimoine immobilier de la Ville.



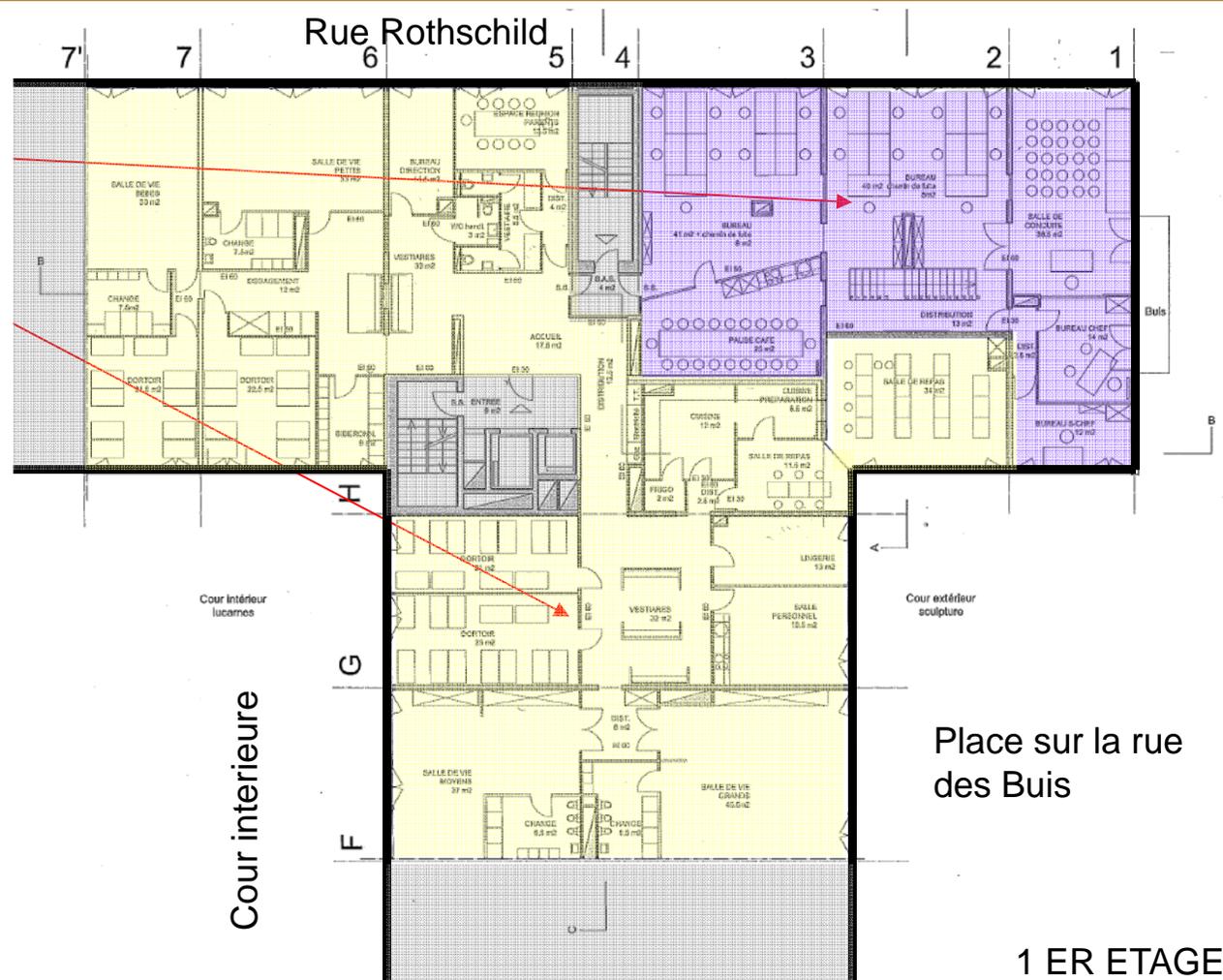
DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Parti architectural

Au 1er étage :
Bureaux pour le poste
de police.

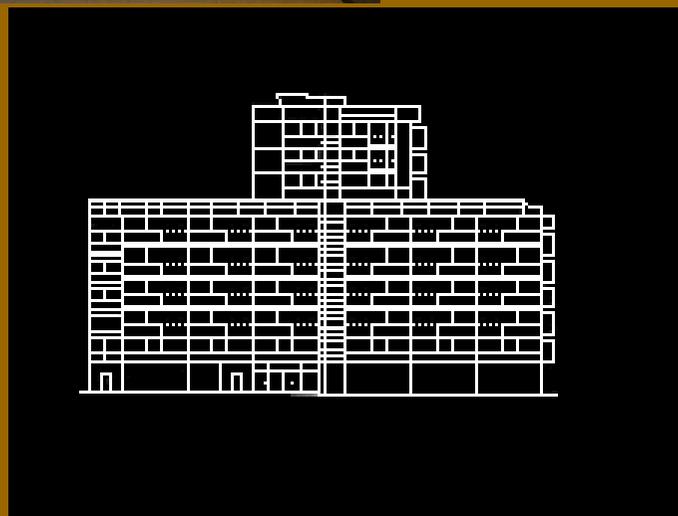
Espace crèche :

- Accès par 2 ascenseurs du 27 rue Rothschild.
- 1 zone bébés et petits, 1 zone moyens et grands.
- Dortoirs côté cour intérieure.
- Espace central aménagé en vestiaires.
- Administration et repas côté rue.
- Espace parents à l'entrée de la crèche.



DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Etat actuel



ARRÊTÉ I : AMÉNAGEMENT D'UNE CRÈCHE ET DE LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE

Descriptif des travaux de la crèche

- Installation de chantier
- Désamiantage
- Maçonnerie
- Menuiseries extérieures
- Ferblanterie et étanchéité
- Fermetures extérieures mobiles
- Installations électriques, courant fort et lustrerie, courant faible
- Installations de sûreté
- Chauffage, ventilation
- Installations sanitaires
- Agencements des cuisines
- Plâtrerie
- Ouvrages métalliques
- Menuiseries intérieures



REZ

Locaux communs : 147 m²
volume bâti : 595 m³

Nouvelle crèche 594 m²
volume bâti : 1'734 m³



1er ETAGE

ARRÊTÉ I : AMÉNAGEMENT D'UNE CRÈCHE ET DE LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE

Descriptif des travaux de la police municipale

- Revêtements de sols et de murs
- Faux plafonds
- Peinture

Honoraires :

- Mandat d'ingénieur civil
- Mandat d'ingénieur acousticien
- Mandat d'experts spécialistes

Equipement d'exploitation :

- Buanderie
- Cuisine professionnelle
- Buanderie immeuble

Programme et surfaces :

- Nouvelle crèche
594 m², volume bâti:
1'734 m³.
- Locaux police municipale
347 m², volume
bâti: 1'204 m³.
- Locaux communs
147 m², volume
bâti: 595 m³.
- Total 1'088 m²,
volume bâti:
3'533 m³.



Locaux police
municipale : 347 m²
volume bâti :
1'204 m³

1er ETAGE

ESTIMATION DES COÛTS

Arrêté I – création d'une crèche et de locaux pour la police municipale

TRAVAUX PRÉPARATOIRES	104'000.-
BÂTIMENT	2'765'000.-
EQUIPEMENT D'EXPLOITATION	270'000.-
FRAIS SECONDAIRES ET COMPTES D'ATTENTE	43'000.-
COMPTES D'ATTENTE, PROVISIONS	318'200.-
<hr/>	
COÛT TOTAL DE LA CONSTRUCTION HT	3'500'200.-
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 8 %	280'016.-
<hr/>	
COÛT TOTAL DE LA CONSTRUCTION TTC	3'780'216.-
Frais administratifs et financiers	
Prestation du personnel pour les investissements	189'011.-
Intérêts intercalaires	96'750.-
<hr/>	
COÛT GÉNÉRAL DE L'OPÉRATION TTC	4'065'977.-
A déduire	
Crédit d'étude PR-721	200'000.-
<hr/>	
TOTAL DU CRÉDIT	3'865'977.-
<hr/>	
TOTAL DU CRÉDIT DEMANDÉ	3'866'000.-

ESTIMATION DES COÛTS

Arrêté II – Mobilier et matériel pour équiper la nouvelle crèche

MOBILIER ET JEUX	92'593.-	
TÉLÉPHONIE	13'889.-	
<hr/>		
<i>COÛT TOTAL DU MOBILIER HT</i>		<i>106'482.-</i>
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 8 %	8'518.-	
<hr/>		
<i>COÛT TOTAL DU MOBILIER TTC</i>	<i>115'000.-</i>	
<hr/>		
<i>TOTAL DU CRÉDIT DEMANDÉ</i>		<i>115'000.-</i>

ESTIMATION DES COÛTS

Arrêté III – Mobilier et matériel pour équiper les nouveaux locaux des agents de la police municipale

MOBILIER SELON DESCRIPTIF	91'003.-	
<hr/>		
<i>COÛT TOTAL DU MOBILIER HT</i>		<i>91'003.-</i>
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 8 %	7'280.-	
<hr/>		
<i>COÛT TOTAL DU MOBILIER TTC</i>	<i>98'283.-</i>	
<hr/>		
<i>TOTAL DU CRÉDIT DEMANDÉ</i>		<i>98'000.-</i>

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Valeurs statistiques, autorisations, planning

Valeurs statistiques

Surfaces de plancher :	1'088 m ²
Prix au m ² /H.T.:	2'541.-/m ²

Répartition des coûts, prix H.T.:

Travaux pour la crèche :	environ	1'834'000.-
Travaux pour les locaux des agents de police municipale :	environ	860'000.-
Travaux des espaces communs :	environ	445'000.-
Frais divers et administratifs	environ	361'200.-

Autorisation de construire

APA 33439 du 21.07.2010, délivrée le 20.10.2010

Délais

Début travaux :	2 mois après vote CM
Durée travaux :	10 mois
Date de mise en exploitation prévisionnelle :	Août 2012



VILLE DE
GENÈVE

